



Association loi 1901

AMAP DE SENLIS CONTRAT D'ENGAGEMENT «LEGUMES»

du 12 Octobre 2017
au 29 mars 2018

entre le consommateur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

Et le producteur

Nicolas FRAMERY
73 rue de Rantigny Vaux
60290 Cambronne les Clermont

Les distributions
12, 19, 26 Octobre
2, 9, 16, 23, 30 Novembre
7, 14 Décembre
4, 11, 18, 25 Janvier
1, 8, 15, 22 Février
1, 8, 15, 22, 29 Mars

ATTENTION pas de
distribution les 21 et 28
Décembre

Contrat moral :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, à accepter la saisonnalité du contenu des paniers, à soutenir le producteur dans les moments difficiles et à participer activement à la bonne organisation des permanences au moins 2 fois par an.

Contrat légumes Automne/Hiver :

Date de début : 12 Octobre 2017 - Date de fin : 29 Mars 2018 - Nombre de paniers : 23 (contrat complet).
Prix du panier : 10 euros – soit 230 euros pour un contrat complet .

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé à la signature du contrat en 1, 2, 3 ou 4 fois selon vos possibilités :
1 x 230 euros ou 2 x 115 euros ou 3 (2 x 80 euros et 1 x 70 euros) ou 4 (3 x 60 euros et 1x 50 euros).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

	Banque	Montant	n° de chèque	A encaisser
1				Octobre 2017
2				Novembre 2017
3				Décembre 2017
4				Janvier 2018

Senlis, le

(Signature producteur)

(Signature adhérent)

(Signature référent)

Nicolas Framery

Anne-Marie Wattellier
amapannemarie@laposte.net